

Lundi, 7 juin 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.

Président,

Les honorables messieurs

Adams,	DeBlois,	McKay,	Poirier,
Allan,	Dever,	McKindsey,	Power,
Almon,	Dickey,	McLaren,	Primrose,
Arsenault,	Dobson,	McMillan,	Prowse,
Baker,	Ferguson,	Merner,	Sanford,
Bellerose,	Kirchhoffer,	Miller,	Scott,
Bernier,	Landry,	Mills,	Snowball,
Bolduc,	Lougheed,	Montplaisir,	Sullivan,
Boucherville, de (C.M.G.)	Lovitt,	Mowat (Sir Oliver),	Temple,
Bowell (Sir Mackenzie),	Macdonald (L.P.-E.),	O'Donohoe,	Vidal,
Carling (Sir John),	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Villeneuve,
Casgrain,	MacInnes (Burlington),	Owens,	Wark,
Clemow,	McCallum,	Perley,	Wood.
Cochrane,	McInnes (N.-Westm'tr),		

PRIÈRES.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Résolu que les conditions de la station de quarantaine à William's-Head, Colombie-Britannique, devraient être améliorées sans délai, et qu'on devrait y introduire les améliorations les plus récentes dans le système de salubrité et de désinfection ;

Qu'on devrait donner toute l'attention possible au confort des passagers, en autant que cela est compatible avec les précautions nécessaires pour empêcher la propagation des maladies ;

Que le gouvernement devrait représenter très énergiquement aux compagnies de steamers faisant le service entre le Canada et les ports étrangers la nécessité de soumettre aux procédés de fumigation et de désinfection, dans les ports d'embarquement, les passagers d'entrepont et leurs bagages, procédés qui offrent le moyen le plus sûr de prévenir la propagation des maladies, qui n'entraînent que peu de retard, circonstance très importante pour les vapeurs à passagers, et qui ne sont aussi que peu coûteux.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (79) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de ciment Portland Dominion ", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (84) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie Continentale de chauffage et d'éclairage ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.